J. A. MARTIGNY, mercredi 2 juin 1965 — N° 62

105e année

PUBLICITÉ
Annonces : 16,5 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 45 ct.
Avis mortuaires : 40 ct.
Régie des annonces :
Publicitas S. A. Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48
Brigue
tél. (028) 3 12 83

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

ABONNEMENTS
Suisse . . . . . Fr. 22.–
Etranger . . . . Fr. 30.–
Chèques postaux 19 - 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

20 AIGUILLES DE 7 CENTIMETRES DANS L'ESTOMAC

● *Vingt aiguilles de sept centimètres de long ont été découvertes dans l'estomac d'un coiffeur de Cologne arrêté pour vol « à la roulotte ». Il a affirmé qu'il avait fait le fakir et volé pour gagner un pari. Il a été conduit à l'asile psychiatrique.*

CHOUX... FLEURS

● *Bill Belton, pompier de son état à Fleet, en Angleterre, aime les fleurs et décida d'en remplir le jardin entourant sa nouvelle maison. Il acheta donc et sema des graines de pensées, d'œillets, de gueules-de-loup, de soucis, etc. Mais il avait dû y avoir une légère erreur dans le conditionnement des semences : Bill Belton a récolté 300 superbes choux dont il a bien du mal à se débarrasser.*

LE DALI DE LA LIMONADE

● *Il y a, dans un établissement de la rue de Richelieu un barman qui ressemble, comme une goutte d'eau à une autre goutte d'eau, à Salvador Dali, et qui cultive soigneusement cette ressemblance : mêmes moustaches en pointe, même coiffure, même front, même regard flamboyant, mêmes gestes savamment étudiés... « Je suis le Dali de la limonade », dit-il en jonglant avec ses bouteilles - sans jamais en briser une. Ses acrobaties, qu'il qualifie de « daliesques », lui valent un supplément de pourboire.*

ESPRIT PRATIQUE

● *Un député démocrate du Michigan, M. Raymond Clevenger, avait été accusé par les dirigeants républicains de sa circonscription de se faire payer par la direction nationale du parti démocrate tous ses nombreux déplacements par avion. Le sang de M. Clevenger n'a fait qu'un tour et il a envoyé au président du parti démocrate, M. Bailey, un télégramme dans lequel il lui dit : « Prière de démentir cette accusation - ou d'envoyer les billets d'avion ».*

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le torchon brûle entre les Arabes et Israël

par Léonard Closult

Depuis la création du jeune Etat d'Israël, la colère musulmane n'a cessé de gronder. De fréquents engagements, à la frontière israëlo-égyptienne, ont incité les deux pays à s'armer, jusqu'aux dents, pour parer à toute attaque de l'un contre l'autre. La pire menace a été le projet arabe de détournement des eaux du Jourdain, qui risque de transformer Israël en un vaste désert, et dont les travaux ont déjà commencé. Très vite, le problème s'est internationalisé, les habitants d'Israël ayant fait appel aux Américains alors que Nasser s'alliait aux Russes.

Récemment, la visite, au Caire, de M. Ulbricht, chef de l'Allemagne de l'Est, a incité les Américains à stopper, sur le champ, toute aide à l'Egypte et les dirigeants de l'Allemagne de l'Ouest ont menacé Le Caire de rupture diplomatique et d'aide massive à Israël. Lors d'une visite, à Tel-Aviv, M. Averell Harriman, envoyé spécial du président Johnson, a déclaré qu'il approuvait les livraisons d'armes à Israël par l'Allemagne fédérale. Rappelons que ce projet d'aide à Israël atteint 80 millions de dollars qui sont accordés, à titre de « don », par Bonn. Après ce que les nazis ont fait, aux Juifs de 1939 à 1945, cela ne semble que justice. Quant aux Américains, ils poursuivent une politique particulière, au Moyen-Orient, visant à maintenir l'équilbre des forces entre les Arabes et Israël.

Le président Nasser ne voit pas les choses du même œil. Il accuse les Allemands et les Américains de comploter contre son pays et de défier les peuples arabes. Il a le soutien de l'Algérie, du Soudan et d'autres pays arabes faisant cause commune avec la République Arabe Unie. La colère arabe est encore plus grande depuis que l'Allemagne fédérale et Israël ont décidé d'échanger des représentants diplomatiques. Les ministres des Affaires étrangères des pays arabes, réunis au Caire, ont décidé de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Ouest, dès que le statut diplomatique aura été accordé, à Israël, par ce pays. Outre le retrait immédiat, de Bonn, de tous les ambassadeurs des pays arabes, les mesures envisagées comprennent le soutien total à la RAU dans sa position contre l'Allemagne occidentale, y compris la rupture des relations économiques et, s'il le faut, l'établissement d'un boycott économique. Le communiqué de clôture de cette conférence spéciale de deux jours, tenue au Caire, est le suivant : « Les pays arabes ont décidé de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale, en cas d'échange, par ce pays, de représentants diplomatiques avec Israël. En effet, une telle décision, prise par Bonn, serait un pur défi aux pays arabes et montrerait que l'Allemagne de l'Ouest est au service d'un plan capitaliste et sioniste, dans le Moyen-Orient, afin de renforcer les actes d'agression d'Israël contre les pays arabes ».

Il convient de noter que cette nouvelle entente, entre Bonn et Tel-Aviv, date de peu de temps après les entretiens Erhard-Johnson, à Washington. Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a admis que les Etats-Unis étaient, directement, intéressés à la sécurité d'Israël et que, pour cette raison, son pays avait toujours politiquement, économiquement et militairement, activement soutenu Israël. Il ne fait pas de doute que, avant de s'engager à livrer des armes à ce pays, les Allemands ont demandé l'avis et l'accord des Américains. Si cette attitude américano-allemande a soulevé une grande colère chez les Arabes, dont beaucoup de pays ont exprimé leur détermination de prendre des mesures concrètes afin d'exercer des représailles contre l'Allemagne de l'Ouest et Israël, ils ont été abasourdis d'entendre M. Habib Bourguiba, président tunisien, proposer que les Etats arabes reconnaissent Israël et acceptent ses frontières telles que définies par l'ONU. A Washington, cette proposition a été fort bien reçue et taxée de « chaleureuse initiative ». Il n'en fut pas de même dans les capitales arabes, où l'attitude de Bourguiba a, immédiatement, été sévèrement critiquée parce qu'allant à l'encontre des intérêts arabes. Elle a même soulevé une vague d'indignation et des manifestations anti-tunisiennes ont éclaté dans de nombreux pays arabes. Elles seront suivies de sanctions et d'exclusions. La RAU, la Syrie et l'Irak ont rappelé, de Tunis, leurs ambassadeurs. Au Caire, un comité des représentants de la Ligue Arabe s'est, à l'unanimité, déclaré hostile à toute suggestion qui viserait à la reconnaissance d'Israël ainsi qu'à toute coexistence pacifique avec ce pays. Le communiqué final disait, en substance : « En un tel moment, les peuples arabes doivent s'opposer, avec une vigueur redoublée, à cette trinité que composent l'impérialisme américain, le militarisme ouest-allemand et le sionisme ».

Voilà, où en sont les choses entre Arabes et Israël. Cela n'est guère encourageant et il y a des chances pour qu'un nouveau conflit armé éclate, avec le temps, entre Musulmans et Juifs qui se haïssent. Reste à savoir si les Chrétiens resteront à l'écart, ou s'ils vont prendre le parti des uns contre les autres. Dans ce cas, de nouvelles Croisades seront mises sur pied. Le monde vieillit, mais ne s'assagit guère.

Vous m'en direz tant !

Pourquoi diable, ai-je demandé dernièrement, à un membre du club alpin, ne faites-vous jamais des sorties avec les dames ? Est-ce qu'elles sont moins résistante que vous pour pique-niquer ou pour entonner un chœur nostalgique à la gloire des Alpes ?

— Vous n'y êtes pas. Nous avons fait l'expérience une fois de les convier à l'une de nos courses, une seule, et nous avons eu tous les embêtements du monde.

Je l'ai prié, fort intrigué, de m'expliquer tout ça posément, et voilà pourquoi, une heure plus tard nous étions toujours attablés au bistrot.

— Si je vous comprends bien, résumai-je, il suffit qu'une dame se montre aimable envers les Messieurs pour que toutes les autres dames deviennent désagréables envers elle.

— C'est cela. Elles ne supportent pas d'être moins remarquées que l'une de leurs compagnes et les plus vertueuses se font volontiers coquettes pour rivaliser de charme avec celles qu'elles accusent de légèreté.

— Ne croyez-vous pas que vous y êtes pour quelque chose ?

— Oui, si vous voulez, il y a toujours un malin qui fait le joli cœur et qui, en répondant aux sourires de l'une, énerve toutes les autres ou les incite inconsciemment à flirter.

— Et naturellement, tel ou tel homme en prend ombrage.

— Voilà. Au début de la journée on assiste à des accès de mauvaise humeur, dans les rangs féminins seulement, mais à la fin, la mésentente est générale.

Les meilleurs camarades se considèrent comme des faux frères et les femmes qui se connaissent bien, se jettent de mauvais compliments.

— Il me semble que je vois la scène.

Vous chantez un refrain suave avec des regards d'assassins parce que l'un d'entre vous dédie manifestement à l'une d'entre elles les paroles et la musique également prenantes, et le directeur lui-même, inquiet de ces manigances, n'est plus à son affaire...

— ...Ou bien on donne la main à l'une de ces dames pour franchir un ruisseau. et aussitôt des yeux réprobateurs vous jugent non sur votre geste insignifiant, mais sur votre arrière-pensée.

— Et ce jugement n'est pas tellement faux !

— Je préfère ne pas le savoir, mais une chose est certaine, si l'on peut passer de bons moments avec les dames, en tête-à-tête et en les prenant isolément, en groupe, on n'a pas deux minutes de tranquillité.

— Ce n'est pas toujours ce qu'on cherche en compagnie des dames.

— D'accord, mais un semblant d'amour ne doit pas compromettre une amitié réelle, et désormais au club alpin nous ne

Pourvu que l'oiselet, à force de quitter sortons qu'en hommes...

Nous n'en avons que plus de joie à retrouver nos femmes à la maison.

sa branche, n'ait pas à pleurer un jour sa belle alpe verte... ou son nid désert !

A. M.

CONFÉDÉRATION

Les comptes 1964 : 587 millions de boni

Avec un boni de 587 millions de francs pour l'exercice 1964, contre 284 millions prévus au budget et un résultat de 574 millions en 1963, la Confédération nous a-t-elle réservé une agréable surprise ? Non pas ! A moins de se laisser épater chaque année à nouveau. Il est vrai que notre ministre des finances a déclaré, en commentant les comptes, que cette fois ce serait bien fini. La Confédération s'approcherait d'années maigres, à moins de trouver de nouvelles ressources fiscales.

Ce ne sont pas les économies faites sur les prévisions des dépenses qui ont permis de réaliser, une fois de plus, un prétendu miracle. Budgétées à 4,27 milliards de francs, les dépenses en ont atteint, en réalité, 4,358 milliards. Le secret est tout ailleurs. Les recettes se sont élevées à 4,945 milliards au lieu des 4,554 milliards de francs prévus au budget.

On est particulièrement frappé de la croissance des dépenses. Elle a atteint 19 % en une année ,tandis que la croissance du revenu national est estimée à 10 %. L'exercice s'est encore déroulé sous un ciel économique lumnieux ; les subventions fédérales ont néanmoins crû de 134 millions de francs. Elles ont crevé le plafond du milliard. Quant aux dépenses pour les œuvres sociales, elles ont plus que doublé en raison surtout de l'entrée en vigueur, avec effet rétroactif, de la nouvelle loi fédérale sur l'AVS. Augmentation toujours aussi des dépenses globales pour le personnel qui continue à croître numériquement, en dépit des mesures d'austérité prêchées et imposées par la Confédération.

L'analyse des comptes permet de constater que l'excédent effectif de recettes (420 millions) est plus faible que le résultat général du compte d'Etat (587 millions) qui comprend 167 millions de francs comme « variations de la fortune » En réalité, les excédents du compte financier sont même en train de fondre. Ils étaient supérieurs pour chacun des exercices précédents enregistrant, comme en 1964, un fort rendement de l'impôt bisannuel de défense nationale.

La conclusion à tirer d'une situation en voie de détérioration s'impose tout naturellement. Le Conseil fédéral lui-même demande de ne pas être surchargé de tâches qui ne lui incombent pas.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Les actions suisses

L'histoire des bourses suisses est plutôt mouvementée. Sous l'influence déterminante des actions industrielles, le niveau général des cours a, selon l'indice boursier de la société de banque suisse, approximativement triplé depuis le début de 1959 jusqu'au printemps 1962. En 1962 les baisses ont érduit ce gain de près de la moitié. Depuis lors, aucune tendance précise ne s'est manifestée : les cours se sont plutôt effrités.

Alors que les actions industrielles ont quelque peu perdu leur avance sur l'indice général durant la période baisse, l'écart s'est ensuite accru en passant de 6 % à fin 1962, à environ 8 % à fin 1964. Il ressort de cette comparaison que les actions industrielles ont bénéficié plus largement de l'essor boursier jusqu'en 1962 et qu'elles ont ensuite conservé leur avance. Pour le sous-groupe métaux, machines et instruments, la baisse de 1962 a été moins importante ; toutefois, leurs cours se sont depuis lors effrités continuellement.

Le sous-groupe chimie et pharmacie, grâce à sa bonne tenue, a contribué dans une large mesure à la capacité de résistance de l'indice général. Les actions du secteur produits de consommation courante et grands magasins ont justifié leur réputation de titres résistant aux fluctuations de la conjoncture. Les sous-groupes industriels « forces motrices » restèrent constamment en avant-dernière position, suivis des actions des compagnies d'assurance. Les valeurs bancaires constituent un groupe très important. Dans la dernière phase de la hausse, ce groupe a accusé la progression la plus forte. Lors de la baisse qui a suivi, les cours du groupe se sont montrés aussi résitants que ceux des chimiques et un peu moins que ceux des produits de consommation courante et des grands magasins. Mieux vaut donc acheter des actions de sociétés suisses.

BANQUE TROILLET
& Cie S. A. Fondée en 1879
Capital et réserves : Fr. 5.245.000,—
LIVRETS D'ÉPARGNE
à 3 mois : 3½%
COMPTES COURANTS
1 ¾%
Toutes affaires financières
BONS DE DÉPÔT
à 3 ans 4¾ - à 5 ans 5%
CARNETS DE DÉPÔT
à 2 mois 3 %
à 6 mois 3¾ %
BAGNES · FULLY · ORSIERES
MARTIGNY
C. C. P. 19 - 143
GENÈVE
10, RUE DE LA BOURSE
P 602 S

Les timbres de la Fête nationale 1965

Les sujets des timbres de la Fête nationale, cette année, ont été tirés du célèbre plafond peint de l'église Saint-Martin à Zillis (Grisons), le plus ancien qui nous ait été conservé : il remonte au XIIe siècle Ce chef-d'œuvre d'art roman. véritablement unique, comprend 153 panneaux d'un mètre carré environ qui, dans la partie centrale, racontent la vie du Christ, solide fondement du comportement humain, tandis que la lignée représente une zone marine, peuplée de tangulaire des panneaux extérieurs remonstres variés, qui symbolise le monde de la tentation et du désespoir. Les couleurs des timbres, à l'exception des bordures ornementales, sont très proches des modèles originaux.

DISTRICT DE MARTIGNY

Tir en campagne

Les tireurs de Martigny et la région ont répondu beaucoup plus nombreux que ces années dernières à l'appel des organisateurs du tir en campagne. En effet, ils furent 236 à 300 mètres et 64 au pistolet, à participer aux journées des 29 et 30 mai, au stand de Martigny.

Voici le palmarès de cette compétition.

Martigny, « Société de tir » :

300 m. Classe d'importance B. Degré de performance 1. 151 tireurs, moyenne de 72,844 pts.

Insignes-couronne : 30. Mentions fédérales : 49. Mentions cantonales : 21.

Meilleurs résultats individuels :

84 pts : Vouilloz Louis ; 82 pts : May Marc, Maret Maurice ; 81 pts : Grandchamp Paul, Woltz Richard ; 80 pts : Meunier Gilbert, Granges Charly, Sarrasin Michel, Ruscio Marcel, Moret Laurent, Métrailler Mario ; 79 pts : Chapuis Philippe, Jonneret Roger, jun. ; 78 pts : Burki Adolphe, Sauthier Michel, Masotti Marius, Bittel Albert ; 77 pts : Favre Pierre, Formaz François, Holzer Otto, Burger Rod., Pointet Paul, Vouilloz Gilbert, Gagliardi Léonard ; 76 pts : Copt René, Enderli Ursus ; 75 pts : Kaeppeli Paul, Addy René, Wyer Joseph (1890), Mani Jean-Cl. ; 74 pts : Delavy Hermann, Beth Henri, Paccolat André, Jonneret Jean-Claude, Landry Claude, Magnin Claude, Marty Max (1898), Udry Luc, Gay-Balmaz Alb. ; 73 pts : Rausis Fernand, Keller Hans, Pointet Albert, Gillioz Paul ; 72 pts : Mouthe Roger, Sunier Eric, Giroud Simon, Helfer Michel, Darioly René, Girard Paul-Henri.

50 m. Catégorie 1. 64 tireurs, moyenne : 90 pts. Insignes-couronnes : 15. Mentions fédérales : 25. Ment. cantonales : 2.

Meilleurs résultats : 101 pts : Granges Charly ; 99 pts : Métrailler Mario ; 96 pts : Sauthier Michel, Favre Pierre, Krieger Roger ; 95 pts : Gay Robert ; 94 pts : Meunier Gilbert, Woltz Richard ; 93 pts : Moulin Jacques, Tissières Fernand ; 92 pts : Rausis Fernand ; 91 pts : Moret Laurent, Maret Maurice ; 90 pts : Gillioz Paul, Burger Rodolphe ; 89 pts : Masotti Marius, Favre André ; 87 pts : Delavy Hermann, 86 pts : Carron Angelin, Sarrasin Michel, 85 pts : Holzer Otto, Ruscio Marcel, Davoli François ; 84 pts : Fournier Louis, Bruchez Fernand.

Fully « Union » :

300 m. Classe d'importance D. Degré de performance 2. 16 tireurs. Moyenne 74,2. Insignes-couronnes : 5. Mentions fédérales : 8. Mention cantonale : 1.

Meilleurs résultats : 79 pts : Davoli François ; 78 pts : Carron Benoît ; 77 pts : Carron Jérôme ; 76 pts : Cajeux Paul ; 75 pts : Stadler Erich ; 74 pts : Carron Alexis, Carron Pierre ; 72 pts : Roduit Marcellin ; 69 pts : Roduit Pierre-Jean.

Charrat « Amis tireurs » :

300 m. Classe d'importance D. Degré de performance 2. 20 tireurs. Moyenne de 71,916 pts. Insignes-couronnes : 4. Mentions fédérales : 5. Ment. cantonales : 3.

Meilleurs résultats : 83 pts : Moret Félix (1900) ; 76 pts : Terrettaz Bernard ; 75 pts: Crettaz Rémy jun, Pellaud André ; 72 pts : Giroud Pierre, jun. ; 71 pts : Dondainaz Gilbert, Pointet Jean-Claude ; 69 pts : Chappot René, jun.

Martigny-Combe « Le Progrès »

300 m. Classe d'importance D. Degré de performance : 2. 12 tireurs. Moyenne de 63,1 pts. Mentions cantonales : 3.

Meilleurs résultats : 71 pts : Saudan Yvon ; 70 pts : Cretton Gilbert, Saudan Jean-Pierre.

Saxon « La Patrie »

300 m. Classe d'importance D. Degré de performance : 3. 26 tireurs. Moyenne de 75,7 pts. Insignes-couronnes : 6. Mentions fédérales : 8. Ment. cantonales : 3.

Meilleurs résultats : 82 pts : Rosset Marcel ; 80 pts : Bruchez Fernand ; 79 pts : Vouillamoz Dionys ; 78 pts : Egg Bernard; 76 pts : Mottier Georges ; 75 pts : Koller Linus ; 74 pts : Rhoner Adrien, Blanc Maurice ; 70 pts : Vouillamoz Fernand ; 69 pts : Egg Ernest, vét., Forré Raymond.

Saillon « Le Muveran »

300 m. Classe d'importance D. Degré de performance : 3. 11 tireurs. Moyenne de 71,5 pts. Insignes-couronnes : 1. Mentions

Meilleurs résultats : 76 pts : Cheseaux Dominique ; 72 pts : Cheseaux Armand, fédérales : 3. Ment. cantonales : 3.

Roduit Michel ; 70 pts : Crettenand Charles, Jacquier Francis ; 69 pts : Luisier Augustin.

CSFA

Vendredi, réunion mensuelle à 20 h. 30, au Central.

Sortie de juin : rencontre des sections valaisannes organisée par le club de Sion dans la région de Zeuzier.

BOVERNIER
Ski - club

25 membres ont répondu à l'appel du comité et procédé à son renouvellement intégral sauf en ce qui concerne le caissier, irrémédiablement démissionnaire.

En remplacement de M. Luisier fut désigné M. Jean Chambovey. Les quatre anciens sont MM. Simon Bourgeois, président ; Philippe Sarrasin, vice-président ; Michel Michellod secrétaire ; Ernest Rebord, membre adjoint et chef technique.

Le comité essuia quelques critiques au sujet de petites erreurs lors du concours et l'assemblée accepta finalement ses explications sans trop faire d'histoires.

La discipline et l'ordre ne furent pas les points marquants de cette assemblée qui permit de constater la bonne situation de la caisse malgré les courses offertes aux enfants des écoles.

SAXON
Le programme d'activité de la Jeunesse radicale

Le programme d'activité établi pour 1965 par le comité de la Jeunesse radicale de Saxon se présente comme suit :

1. 16 juin : Assemblée générale au Casino
2. 27 juin : Rallye traditionnel
3. 24 juillet : Grand bal des abricots
4. 26 septembre : Congrès des JRV à Sierre
5. 6 novembre : Festival amical de la Jeunesse de Saxon
6. 27-28 novembre : Sortie au Congrès des Jeunesses radicales romandes à Fribourg

31 décembre : Bal de la St-Sylvestre.

Le comité prie chaque membre de prendre note de ces dates et de les réserver. Des communiqués de presse seront publiée avant chacune des manifestations ci-dessus.

Le comité.

FULLY

Résolution du parti radical

Réuni en assemblée générale le 28 mai 1965, le parti radical-démocratique de Fully a pris acte de l'ordonnance du Tribunal fédéral suspendant les élections communales fixées par décision du Conseil d'Etat pour les 29 et 30 mai 1965.

L'assemblée a constaté avec force et satisfaction que ni le parti radical-démocratique de Fully, ni ses candidats n'ont été mis en cause dans la décision d'annulation des élections prise par le Conseil d'Etat le 27 avril 1965.

Après une large discussion et à la suite de nombreuses interventions, l'assemblée a décidé de publier la résolution suivante :

1) Le parti radical-démocratique de Fully proteste contre la lenteur et les atermoiements de l'enquête administrative ordonnée par le Conseil d'Etat à la suite du recours déposé contre les élections des 5 et 6 décembre 1964.

2) Il proteste contre la fixation des nouvelles élections pour le lendemain du jour où expirait le délai de recours du Tribunal fédéral.

3) Il constate que l'Administration communale, déchirée par des querelles de clans, ne peut, en principe, que liquider les affaires courantes et qu'ainsi l'exécution de nombreuses tâches importantes et urgentes est différée pour le plus grand dommage de toute la population.

4) Le parti radical-démocratique de Fully entend demeurer au-dessus de ces luttes stériles et ridicules. Il demande avec insistance que les autorités supérieures responsables prennent dans les plus brefs délais les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à une situation très préjudiciable à l'intérêt public.

DISTRICT DE MONTHEY

COLLOMBEY

Beau succès du Festival des Musiques

L'immense cantine construite pour recevoir quelque 2000 personnes était quasiment remplie samedi soir par un public avide d'assister aux excellentes productions figurant au programme de la soirée.

En effet, dans le cadre du 35e Festival des Musiques du Bas-Valais, la société organisatrice en l'occurence la Collombeyrienne, avait invité l'Abeille de Riddes et l'Ensemble romand des Musiques de cuivre à donner à tour de rôle un concert de gala qui a été fort apprécié des nombreux auditeurs accourus de tout le Haut-Lac.

Il appartenait à M. Joseph Mignot, en sa qualité de président du comité d'organisation, de remercier l'Abeille qui venait d'obtenir un beau succès sous la baguette d'Emile Bertona, excellent musicien et directeur compétent, et de présenter ensuite l'Ensemble lausannois que dirige avec talent M. Roger Volet, ensemble de grande valeur que la radio a fait connaître dans tout le pays et même au-delà de nos frontières. M. Mignot s'acquitta parfaitement de sa tâche et il n'omit pas de remercier chaleureusement le public venu jusqu'à Collombey malgré le temps maussade.

M. Volet commenta au préalable chacun des morceaux exécutés par son ensemble remarquable et présenta aussi les solistes parmi lesquels nous citerons le nom du jeune Dorsaz de Fully. L'Ensemble romand interpréta les œuvres choisies avec la maîtrise qui a fait sa renommée et les auditeurs ne lui ménagèrent pas leurs applaudissements.

Nous pouvons féliciter chaleureusement la Collombeyrienne pour l'excellente organisation de ce Festival qui attira dimanche aussi une foule de musiciens, près de 800. Le soleil même daigna se montrer et le cortège fort de 22 corps de musiques pu se dérouler comme prévu à travers le village abondamment décoré pour la circonstance.

Bar.

VIONNAZ

† Vincent Raboud

C'est avec le cœur bien serré que la population de Vionnaz a appris le décès de Vincent Raboud, victime d'un tragique accident.

Dans ses montagnes qu'il aimait tant parcourir, il était allé à la recherche de fleurs. Hélas ! il a été trahi, il a été la proie de cette montagne qui lui paraissait si familière.

Arraché à la vie et aux siens à la fleur de l'âge, ce jeune homme si tranquille, honnête, travailleur, que l'on voyait sourire à son approche n'était-il pas un exemple, un jalon posé dont notre société humaine moderne a si besoin. Oui, Vincent, c'était cela. En dehors de sa famille où il était élevé chrétiennement, sa simplicité le conduisait à la recherche d'une camaraderie plus âgée pour une partie de cartes, son passe-temps préféré.

Cher Vincent, tu n'es plus, pour toi le combat est fini, car Dieu dans ses desseins a voulu aussi cueillir une belle fleur et lui donner dans l'au-delà, la place méritée.

De ton bref passage sur cette terre, marquée de ton sang, nous garderons un souvenir inoubliable.

Nous prions sa famille dans la peine de croire à notre profonde sympathie.

Y. R.

MONTHEY
Importante réunion

Plus de quarante membres de l'ARIAM (Association romande des Ing. et Architectes municipaux) se réuniront vendredi et samedi de cette semaine à Monthey où le service de l'Edilité et de l'Urbanisme de la ville leur a préparé un programme de travail fort copieux.

Diverses conférences et particulièrement un forum sur les problèmes actuels en rapport avec l'extension de nos localités retiendront ces spécialistes de l'urbanisme tandis que plusieurs visites techniques d'œuvres réalisées ces dernières années leur permettront de mesurer les efforts entrepris par la commune qui les accueille.

Une visite de la Raffinerie du Rhône et spécialement de la station d'épuration — la plus importante et la plus complète de la région — terminera samedi ces deux journées d'études.

MARTIGNY
Vaccinations antivarioliques

Les vaccinations obligatoires pour la commune de Martigny auront lieu le vendredi 4 juin, à 14 heures, à l'Hôpital de Martigny (salle du dispensaire).

Doivent se présenter : les enfants âgés de 4 mois à 2 ans qui n'ont pas encore été vaccinés.

L'administration.

Demain au stade municipal

Martigny jun. B I — Sion jun. B I
Sion jun. A I — Saint-Léonard A I

Jeudi soir, dès 19 h. 30, au stade municipal de Martigny, grande rencontre des jeunes espoirs de Martigny et Sion pour la finale du championnat valaisan. Ces deux équipes se sont brillamment comportées dans le championnat intercantonal et se retrouveront pour disputer la suprématie valaisanne.

Après cette partie, Sion et St-Léonard, juniors interrégionaux, tenteront de se qualifier pour affronter les juniors de Monthey en finale.

Deux spectacles à ne pas manquer, vu la qualité des équipes en présence.

A « tous les autres ! »

A « ces autres » dont la rancune est si tenace qu'elle poursuit jusque dans la tombe !

Faut-il que l'envie vous ait rongés, pour qu'aujourd'hui encore, vous ne puissiez lire son « In mémoriam » sans déverser du fiel ? Je vous plains. Sachez pourtant que vos attaques ne m'atteignent point ; vos élucubrations sont viles et (méchantes).

Géa.

Vacances à la mer

On sait que depuis quelques années, la Croix-Rouge de Martigny et environs a choisi Igéa Marina (près de Rimini) comme lieu de séjour pour les enfants qu'elle envoie à la mer. Ceux-ci partiront le 11 août et resteront sur les bords de l'Adriatique jusqu'au 4 septembre.

Il reste encore quelques places disponibles. Les parents que cela intéresse peuvent inscrire leurs enfants jusqu'au 10 juin prochain auprès de Mme Robert Vercellin, 60, av. de la Gare, Martigny.

Toute demande écrite doit contenir un timbre-réponse.

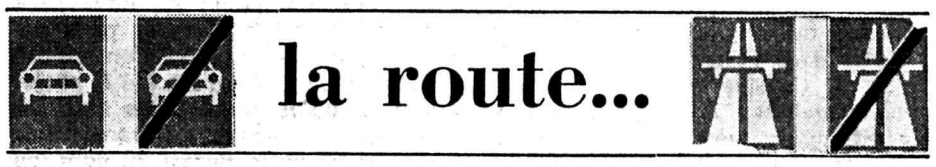

Contrôlez votre voiture avant de partir en vacances

Nombreux sont les automobilistes qui, d'ici quelques jours ou quelques semaines, vont mettre à exécution un programme de vacances établi depuis longtemps déjà. Or, au milieu de tous leurs préparatifs, l'auto avec laquelle ils se proposent d'atteindre le but rêvé reste souvent quelque peu négligée.

Certes, il peut arriver que, même sans avoir été vérifiée au préalable, une voiture accomplisse tout un long voyage sans avoir de panne ; mais le danger subsiste que, par suite d'une négligence ou d'un oubli, elle vous « lâche » n'importe où. Car les voitures ont la malheureuse tendance à cesser de fonctionner lorsqu'on est loin de tout garage. Aussi l'automobiliste qui tient à éviter de fâcheuses surprises a-t-il tout intérêt à faire procéder à l'avance aux travaux de service et d'entretien.

Les sollicitations auxquelles sont exposées toutes les pièces d'une voiture au cours d'un long voyage sont totalement différentes de celles que leur impose le service quotidien. Surtout en ce qui concerne la charge : tandis que le véhicule n'est occupé la plupart du temps que par une seule personne, c'est rempli à plein bord qu'il prend la route des vacances. Or, de nombreuses pannes ne sont causées que par des phénomènes d'usure, normale ou prématurée, qui ont justement échappé au conducteur parce qu'il s'est habitué au fur et à mesure aux petites modifications de comportement qui en sont résultées. Il est dès lors indiqué de confier sa voiture à un spécialiste pour un essai, au cours duquel il relèvera les éventuels défauts.

Une comptabilité soigneusement tenue de l'emploi de la voiture facilite considérablement le contrôle. Elle permet, en effet, de retrouver sur-le-champ la date du dernier changement des bougies ou du rupteur d'allumage, de connaître le kilométrage effectué par les garnitures de freins, etc. Dans les lignes qui suivent, on trouvera les points auxquels on devra vouer une attention particulière avant de partir pour un voyage d'une certaine importance.

LE MOTEUR. Un contrôle général s'impose. Les contacts du rupteur sont à la longue le siège de piqûres et de brûlures qui compromettent sérieusement la qualité de l'allumage, Au bout de 10 à 15 000 km. le rupteur devrait être changé non sans que, dans l'intervalle, on ait procédé une fois au moins à la vérification et à la remise en état des vis platinées. Après tout travail effectué sur l'allumeur, on doit s'assurer de la correction du calage, puis nettoyer intérieurement et extérieurement le distributeur afin d'éviter les fuites par courants rampants. On donnera aussi un coup d'œil aux câbles qui, s'ils ont durci ou sont mal connectés, peuvent donner naissance à des ratés d'allumage.

Les bougies doivent être changées tous les 15 000 km. environ. Mais un nettoyage et le contrôle de l'écartement des électrodes — qui s'agrandit continuellement par suite de l'érosion du métal — s'impose tous les 5000 km ou 7500 km. L'état des bougies est déterminant en ce qui concerne le rendement du moteur et l'économie de consommation. Quelques bougies de rechange ayant le degré thermique voulu devraient avoir leur place dans l'outillage car, très souvent, les garages ne disposent que d'un choix limité de types de bougies.

Le contrôle du jeu des soupapes et de la compression fournira la garantie qu'on ne part pas avec un moteur à bout de souffle.

La pompe à essence et le carburateur exigent également un nettoyage. A côté des impuretés, ils contiennent parfois de l'eau qui, du fait de sa densité plus forte, s'accumule dans les parties basses des canalisations et peut occasionner des défauts de fonctionnement.

L'épurateur d'air a besoin, lui aussi, d'un nettoyage périodique, faute de quoi l'accumulation progressive de poussières le colmate et freine l'aspiration : le moteur « tire » mal et consomme trop d'essence. Selon le type de filtre, le nettoyage s'effectue de façon différente : le procédé correct figure dans le manuel d'entretien du véhicule.

Toute perte d'eau ou d'huile pout avoir des répercussions fâcheuses. On remplacera donc les tuyaux d'eau devenus durs et cassants avant qu'ils ne se détériorent complètement. Si le système de refroidissement n'est pas du type hermétique et scellé, on aura avantage à le vider de l'antigel qu'il contient (les conducteurs économes le conservent dans des bidons pour l'hiver suivant), puis à le rincer abondamment à l'eau fraîche. Ce nettoyage sera entrepris de préférence plusieurs jours avant le départ, car l'élimination des dépôts de tartre peut précisément mettre à jour des fuites qu'il importe de réparer avant de prendre la route. L'adjonction à l'eau d'un produit anti-corrosif supprimera les risques qu'elle peut faire courir. Pour assurer à l'air le libre passage à travers le radiateur, on nettoiera le nid d'abeilles, en soufflant de l'air comprimé du côté du moteur. On jettera aussi un coup d'œil à la courroie du ventilateur, qui ne doit présenter aucun signe d'usure anormale et être correctement tendue. Emporter avec soi une courroie de rechange est une bonne précaution.

La batterie demande de temps à autre un complément d'eau distillée : le niveau de l'électrolyte doit être d'environ 1 cm. plus haut que les plaques. Les bornes oxydées ou souillées doivent être nettoyées puis enduites de graisse anti-acide.

Au passage des cols surtout, l'embrayage et les freins doivent supporter des contraintes élevées ; mais dans tous les cas un contrôle et un réglage doivent être exécutés avant le départ, de même que la vérification du niveau du liquide dans le réservoir.

Une direction dont le jeu dépasse deux à trois largeurs d'un doigt à la jante du volant n'offre plus la précision voulue par un conducteur consciencieux et dont donc être corrigée.

Les pneus doivent présenter un profil en bon état, avec une profondeur suffisante des rainures ; en outre, les roues doivent être parfaitement équilibrées afin d'éviter les trépidations qui soumettent les organes de la suspension à une fatigue excessive. La pression du gonflage doit être adaptée à la charge du véhicule ; la roue de secours doit naturellement être en bon état pour pouvoir rendre les services qu'on peut avoir à lui demander.

Si l'on envisage de parcourir de grandes distances de nuit avec une voiture lourdement chargée ou remorquant une caravane, on passera chez un électricien ou un garagiste — avec toute la charge, bien entendu — pour procéder au réglage des phares. Si tous les automobilistes prenaient cette précaution, on aurait certainement moins d'accidents causés par l'éblouissement à déplorer. Lorsqu'on conduit, il est d'ailleurs beaucoup plus avantageux que ce soit la route et non la cime des arbres qui soit éclairée. Les ampoules de rechange sont des accessoires particulièrement utiles... à la condition toutefois qu'on sache les mettre en place quand c'est nécessaire. Le manuel d'entretien indique comment il faut s'y prendre ; et si l'on a soin de s'exercer une fois de jour, on s'en tirera avec moins de peine une fois la nuit tombée.

On vérifiera que l'outillage et le cric soient en bon état, au complet et propres ; il est bon en outre de s'assurer que le cric fonctionne et aussi qu'on sait comment s'en servir.

Le risque de perdre une clé est plus ennuyeux lorsqu'on se trouve en voyage que chez soi ; une clé de rechange dans son porte-monnaie, c'est une assurance contre bien des soucis.

On se procurera à temps les cartes et documents nécessaires au voyage. Les offices du TCS sont à la disposition des automobilistes pour leur fournir non seulement les renseignements mais aussi tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour l'établissement de leur itinéraire, avec tout ce qui peut les intéresser en cours de route.

Suivez donc les conseils qui viennent de vous être prodigués ; vous ne pourrez pas vous accuser de négligence et vous limiterez au minimum les surprises désagréables.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 3 juin

6 15 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 30 Sur un air d'accordéon. 8 00 Bulletin routier - 8 25 Miroir-première. 11 00 Ivan le Terrible (Bizet) - 11 50 Trois études (M. Moszkowski) - 12 00 Le rendez-vous de midi. 12 15 Le quart d'heure du sportif - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Insolite Catalina - 13 05 Disc-O-Matic. 13 40 Chant avec accompagnement - 13 55 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Chaud-froid - 17 30 Miroir-flash. 17 35 La quinzaine littéraire. 18 00 Bonjour les jeunes - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 La bonne tranche - 20 20 Le disque maudit - 21 00 XXe siècle. 21 30 Concert - 22 30 Informations. 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Ouvert la nuit - 23 15 Hymne national.

Vendredi 4 juin

6 15 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 8 00 Le bulletin routier - 8 25 Miroir-première. 8 30 Le monde chez vous - 9 15 Emission radioscolaire - 9 45 Nouveautés du disque - 10 15 Emission radioscolaire. 10 45 Nouveautés du disque - 11 00 Piano - 11 30 Musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Insolite Catalina - 13 05 La ronde des menus plaisirs - 13 35 Solistes romands. 13 55 Miroir-flash - 14 00 Orchestre. 14 15 Emission radioscolaire : Les volcans - 14 45 Festival de musique de chambre - 15 15 Schéhérazade (Nicolas Rimsky-Korsakov) - 16 00 Miroir-flash. 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Horizons féminins - 17 30 Miroir-flash. 17 35 Orchestre - 18 00 Jazz - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Enfantines. 20 00 Si la foule nous voit ensemble. 20 30 Si l'Expo m'était conté, de Jack Rollan - 22 45 Informations - 22 50 Jazz. 23 15 Hymne national.

Télévision

Jeudi

13 20 Le départ de la capsule Gémini - 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le Magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Mam'zelle Vedette, film - 19 55 Téléspot. 20 00 Téléjournal - 20 15 Téléspot - 20 20 Semaine Canada-Suisse : Sérénade estivale - 20 45 Actualités et informations : Le mois - 22 25 Concours : Ouvrez l'œil. 22 30 Téléjournal.

Vendredi

19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le Magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Film : Mam'zelle Vedette, av. Shirley Temple. 19 55 Téléspot - 20 00 Téléjournal. 20 15 Téléspot - 20 20 Carrefour - 20 35 Récital de la chanteuse canadienne Pauline Julien - 20 55 Film : Caroline. 21 35 L'heure du concert : Roger Matton et ses œuvres - 22 25 Avant-première sportive - 22 35 Téléjournal.

Cinémas

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - (3 heures de spectacle) - Ne manquez pas ce film exceptionnel, d'après le chef-d'œuvre de Victor Hugo : LES MISERABLES, avec Jean Gabin, Danièle Delorme, Bernard Blier, Bourvil, etc.

Si vous digérez mal,

si vous êtes constipé, prenez une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous soulage rapidement.

Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.

DRAGÉE FRANKLIN

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Un film de Howard Hawks - aux aventures mouvementés à souhait : LA RIVIÈRE ROUGE, avec John Wayne et Montgomery Clift.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 2 - John Payne et Mary Murphy dans : LES ILES DE L'ENFER. Dès vendredi 4 - Yul Brynner, Tony Curtis et Christine Kaufmann dans : TARAS BULBA.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 3 - Un film réalisé dans une atmosphère survoltée : LES ILES DE L'ENFER. - Dès vendredi 4 - Eddie Constantine dans un film à sensations fortes : LAISSEZ TIRER LES TIREURS.

Cours des billets

Franc français	87.—	-	90.—
Mark allemand	107.50	-	109,50
Livre sterling	12,05	-	12,25
Pesetas	7,05	-	7,35
Lire italienne	68 ½	-	71.—
Franc belge	8,60	-	8,85
Dollar USA	4,32	-	4,36

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

néon

HENZI

Publicité

GENÈVE

42, rue vermont / tél. 33 38 07

Rédacteur responsable : Gérald Rudaz.

†

Monsieur et Madame Marc COMBY-MONETA et leurs fils Claudi et Michel, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Gustave COMBY-CARRUPT et leurs enfants Marie-Laure et Géo-Pierre, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Henri DELALOYE-COMBY et leurs enfants Marc-Antoine, Henriette, Paul-Henri et Marie-Rose, à Ardon ;
Monsieur et Madame Joseph COMBY-CRITTIN et leurs filles Christiane et Danièle, à Chamoson ;
Madame veuve Edouard MAYE et ses enfants, à Bagnes ;
La famille de feu Maurice CRITTIN, à Chamoson, St-Pierre-de-Clages et Sierre ;
La famille de feu Gustave MAYE, à Chamoson ;
La famille de feu Paul COMBY, à Chamoson, Leytron et Rolle ;
Madame veuve Abel COMBY et ses enfants, à Chamoson, St-Pierre-de-Clages et Genève ;
Madame veuve Aimé COMBY et ses enfants, à St-Pierre-de-Clages et Genève ;
La famille de feu Théophile FARQUET, à St-Pierre-de-Clages et Tour-de-Trême ;
ainsi que les familles parentes et alliées COMBY, CRITTIN, POSSE, MAYE, REMONDEULAZ et CARRUPT, ont le profond chagrin de faire part du décès de P 32637 S

Madame Angeline COMBY-MAYE

leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine, chrétiennement décédée à l'âge de 84 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le jeudi 3 juin 1965, à 10 h.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, les neveux et nièces de Mademoiselle

Lina GUEX-CROSIER

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs dons de messes ont pris part à leur douloureuse épreuve. P 65689 S

†

Monsieur et Madame Robert DARBELLAY-VALOTTON, à Fully ;
Monsieur et Madame Denis DARBELLAY-JORDAN et famille, à Fully, Riddes, Martigny et Vex ;
Monsieur et Madame Erasme VALOTTON-JACQUEMETTA et famille, à Fully et Conthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle de leur cher petit

Christian

décédé subitement à l'âge de 6 mois.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le mercredi 2 juin, à 16 heures 30.

Cher petit ange bienheureux, du Haut du Ciel, console et veille tes parents éplorés qui t'ont tant aimé.

P 32638 S

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Michel PEYLA
à Martigny-Bourg

remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages, leurs dons de messes et leur réconfortante présence, l'ont soutenue dans cette dure épreuve. Un merci tout spécial aux Révérendes Sœurs de Vérolliez et au personnel de la Clinique Générale de Sion, qui ont soigné avec tant de dévouement leur cher défunt.

Martigny-Bourg, mai 1965.

P 65707 S

Pour un imprimé bien fait, une seule adresse :

Montfort, Martigny

Sept amis de l'apéritif Bitter* CAMPARI
***Bitter CAMPARI** = le goût qui plaît**

Attention !

(par kilo)

Salami Nostrano, haché gros	Fr. 12.-
Salami Milano Ia	10,-
Salami « Azione »	8,50
Salametti extra, haché gros	9,—
Salametti Milano	7,—
Salametti « Azione »	5,50
Salametti Occasione	4,—
Mortadelle Bologne	5,50
Mortadelle Tessinoise	8,—
Lard maigre séché à l'air	7,50
Viande de vache p. bouillir	3,90
Viande de mouton p. ragout	4,80
Viande de mouton, épaule	6,—

Boucherie-Charcuterie P. Fiori
6600 Locarno
Té. (093) 7 15 72.

P 2077 O

Sommelière

qualifiée, pas de restauration, est demandée. Fermé le dimanche.

Café de la Banque, Aigle, tél. (025) 2 25 81.

P 98680 L

Abonnez-vous au Confédéré

BOSCH

congélateurs (bahut ou armoire)
modèles de 135 à 470 litres
dès fr. 990.–

Veuthey & Cie
MARTIGNY Tél. 026 / 6 11 26 - 27

P 72 S

DEMANDEZ
notre excellent bœuf
salé et fumé

O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

OFA 349/1 G

Organol
fongicide organique
de l'arboriculteur
Contre la tavelure, la rouille du prunier et la maladie criblée des abricotiers et cerisiers.
S'emploie sur toutes les variétés.
SIEGFRIED
Siegfried S.A., Zofingue

ICI J.R.V. ...

Cette page est la vôtre, Jeunes radicaux ! Adressez vos correspondances à M. Louis-Cl. Martin Président cantonal Case postale 110 1870 Monthey

Echos d'une grande assemblée

La Jeunesse radicale valaisanne et les problèmes agricoles

Le Comité de la JRV avait décidé de s'occuper d'une importante question économique concernant particulièrement le Valais et le pays tout entier : l'agriculture.

Réunis à Fully au Cercle démocratique, sous la présidence de L. C. Martin, les Présidents jeunes radicaux sacrifièrent le samedi après-midi 22 mai 1965 en forums très intéressants et en discussions nourries et constructives. On remarquait la présence de M. Fernand Carron, ancien Président de Fully, toujours énergique, toujours incisif et de M. Jules Luisier, vice-président du parti radical de Fully.

Après les quelques mots de bienvenue de M. Yvan Bender, Président des jeunes radicaux de Fully, on attaqua le vif du sujet. Michel Granges, cheville ouvrière, donnait questions et réponses en collaboration avec Jean Philippoz et Michel Délèze, dans le sens des entretiens qui eurent lieu avec le Dr. Hörtli, et que la JRV contacta le 1er mai 1965, à Berne.

Le forum se déroula en quatre points :

1) Agriculture suisse.
2) Loi sur l'agriculture.
3) Contrôle et qualité des prix.
4) Importations.

Voici en résumé les discussions.

Pour le premier point, on remarque en Valais un manque de plan d'aménagement du territoire. Il faut délimiter les secteurs de cultures et surtout faire appliquer les droits de succession, le peuple suisse reconnaît les difficultés de l'agriculture, elle est un facteur de défense économique de la neutralité, elle est un facteur puissant en temps de guerre.

Pour les autres points, on constate que les produits anti-parasites sont surfaits sur le plan des prix, ce qui compense le bénéfice de l'augmentation de la production. Selon le Dr. Hörtli, détails amusants, les paysans bénéficient d'une meilleure santé puisqu'ils sont toujours au grand air ; ceci est contesté par l'assemblée, quand on remarque la courbature précoce de nos paysans et la mauvaise santé de leur femme. La loi sur l'agriculture permet une paysannerie prospère ; elle est un rempart puissant contre les grandes entreprises. On déclare d'autre part sur le plan commercial ne pas pouvoir résorber les surplus agricoles, d'où la destruction des tomates et des autres légumes, car, selon les fabricants, la tomate valaisanne est impropre à la conserverie, ce qui souleva un tollé général dans l'assemblée. La Hollande, par exemple, détruit le 10% de ses récoltes. Michel Granges demanda s'il était possible d'appliquer des contrôles sanitaires plus importants aux denrées étrangères à la frontière ; J. Philippoz répondit que le contrôle est difficile à appliquer, mais que le maximum est fait.

Dans la discussion qui suivit, Louis-Claude Martin lança un vibrant appel à l'union des agriculteurs et producteurs valaisans, ainsi qu'aux parlementaires qui devraient s'occuper plus activement des questions agricoles.

Dans les interventions diverses, c'est M. Fernand Carron qui fut le plus brillant. L'ancien Président de Fully s'attaqua aux nombreuses insuffisances de notre gouvernement fédéral face à l'agriculture. Il compare les technocrates et les économistes de Berne à des docteurs qui injectent à un moribond de la morphine alors qu'ils ont tous les remèdes en mains pour le guérir. Il constate que les paysans n'ont rien à dire auprès des grandes organisations économiques et appuie l'appel lancé par le Comité cantonal pour que les paysans s'organisent en un mouvement apolitique et non confessionnel afin de défendre leurs intérêts. Il émit encore diverses considérations sur le problème de l'écoulement de la production, ainsi que la responsabilité que doit porter notre gouvernement dans ce problème.

Louis-Claude Martin remercie ensuite les orateurs et félicite Michel Granges pour l'acharnement et le travail qu'il a apporté à la réussite de cette journée. Yvan Égalité.

* * *

P. S. La déclaration ci-dessus de la Jeunesse Radicale Valaisanne concernant les problèmes agricoles est la conclusion d'une étude fouillée faite ce printemps par le comité cantonal de la JRV. Nous consacrerons la prochaine page des jeunes aux divers considérants ayant amené cette conclusion de la JRV.

L'assemblée lança un appel à tous les paysans du Valais dans la déclaration que voici :

Réunis en assemblée le 22 mai 1965, à Fully, sous la présidence de M. L. Cl. Martin, les Présidents des sections de la Jeunesse Radicale Valaisanne, après avoir entendu un rapport de la délégation de son Comité Directeur, qui s'est rendue à Berne le 1er mai dernier, en vue d'obtenir des informations précises sur les difficultés rencontrées par l'agriculture suisse en général et valaisanne en particulier, ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

Ils lancent un vibrant appel.

— aux agriculteurs et producteurs valaisans, afin qu'ils s'unissent et s'organisent sur le plan local, régional et cantonal en un mouvement apolitique, chargé de défendre avec efficacité leurs intérêts ;
— à la délégation valaisanne aux Chambres fédérales, pour qu'elle prenne à cœur la sauvegarde de l'agriculture valaisanne et veille à ce que la loi fédérale sur l'agriculture soit strictement appliquée ou modifiée si nécessaire ;
— au Grand Conseil valaisan, qu'ils invitent à créer rapidement les bases législatives nécessaires à un aménagement rationnel et harmonieux du territoire national, frein efficace à la spéculation foncière ;
— au Conseil d'Etat valaisan, pour que tous les efforts nécessaires soient entrepris afin de maintenir dans notre canton une agriculture saine et prospère.

Jeunesse Radicale Valaisanne
Le Président: L. Cl. Martin — Le Secrétaire: Emile Ducrey

Aux présidents et aux membres de la JRV

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous convier au

2e Cours central des cadres de la Jeunesse radicale valaisanne

destiné à tous les jeunes radicaux du canton.

Renseignements administratifs :

Présidence et direction politique : Louis-Claude Martin.
Date du cours : Samedi et dimanche 12-13 juin.
Lieu : Champex, Grand Hôtel Crettex.
Prix : Fr. 32,— par personne, dont Fr. 7,— seront supportés par la Caisse cantonale, tout compris sauf la boisson.
Délai d'inscription : Mercredi 9 juin, à 18 heures, chez Louis-Claude Martin, Case postale 110
1870 MONTHEY - Tél. (bureau) 025 / 4 20 51 - (privé) 025 / 4 17 06.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Samedi 12 juin 1965

14 00 Ouverture du cours, formation des groupes.
14 30 Séance de travail, en commun, brève présentation du message du Conseil d'Etat au Grand Conseil exposant son programme d'activité pour les années à venir.
15 00 Discussion au sein des groupes. - Détente.
17 30 Reprise de la discussion au sein des groupes.
18 30 Apéritif.
19 30 Repas en commun, soirée amicale.

Dimanche 13 juin 1965

09 00 Petit déjeuner.
10 00 Ultime discussion au sein des groupes.
11 30 Apéritif.
12 30 Repas en commun. - Détente.
16 00 Séance de travail en commun : Présentation par le rapporteur de chaque groupe - Des résultats de leurs délibérations - Prise de position et résolution finale.
17 30 Clôture du cours - Verre d'amitié.

Dans une chaude et amicale ambiance, les participants à ce cours examineront d'une manière approfondie l'inventaire des travaux importants que le Conseil d'Etat prévoit pour les années à venir. Toutes les sections sont donc priées de faire un effort spécial pour se faire représenter.

Sur le plan sportif, Chompex offre une gamme variée de possibilités : marche, tennis, cannotage et natation. Chacun peut se munir de l'équipement nécessaire pour s'adonner à son sport favori.

Dans l'attente du plaisir de vous recontrer très nombreux à Champex, les 12 et 13 juin, je vous prie d'agréer, Chers Amis, mes plus cordiales salutations.

JEUNESSE RADICALE VALAISANNE
Le président : Louis-Claude Martin.

Après un rassemblement

Nous sommes chacun d'entre-nous appelés à faire partie de la ronde que l'on qualifiè, d'infernale du monde moderne. Les moyens mécaniques et techniques accélèrent d'une façon telle notre vie que nous ne la vivons plus, nous la courons. C'est à ce rythme que de jour en jour nous devons voir et revoir si ce qui a été élaboré la veille, avec soin et pour le plus grand bien de la société, n'est pas aujourd'hui désuet et donc inutile ou encore gênant à la venue d'autres progrès. Tous faisons une fois, en quelque endroit que ce soit, le point.

La semaine dernière, c'était le tour des Jeunesses radicales du district de Monthey. Pour son 5e Rassemblement, elles avaient choisi le coteau de Chöex. Et c'est dans une salle comble, en présence des invités et de leurs épouses que le comité directeur de la JRV s'est exprimé par la bouche de son très distingué vice-président, Monsieur Jean Philippoz. Devant un auditoire nombreux et attentif, le vice-président de la JRV a chaudement félicité et remercié les organisateurs et la section de Monthey et son dynamique président Raymond Vionnet. L'orateur s'est ensuite attaché à démontrer l'importance du travail effectué par l'Association du district de Monthey, présidée par le président cantonal, Louis-Claude Martin. Ce vent de fraîcheur qui souffle sur leurs idées fait de cette association la plus importante du Valais. Aussi Jean Philippoz ne déclarait-il pas : „Nous nous réjouissons nous autres jeunes radicaux et radicaux du Centre car nous savons que vous constituez l'avant-garde de nos troupes. Puisse le vent qui nous vient du lac se charger de vos idées et les emporter jusqu'à la Furka, en ne perdant rien de son intensité et de sa fraîcheur ni au défilé de Saint-Maurice, ni en passant dans la région des collines de Valère et Tourbillon". Commentant ensuite le programme 1965 de la JRV qui comprend une étude sur l'aménagement du territoire, les bourses d'études et d'apprentissages, et les articles d'exception. Jean Philippoz insista sur l'importance de la collaboration des présidents de section. Le rôle de ceux-ci doit être compris et il est nécessaire que certaines choses, découlant de fausses idées, doivent changer.

La fréquentation des Assemblées de présidents revêt une importance capitale pour un président de section soucieux et digne de ce titre. Les assemblées de présidents de sections prennent comme thème d'étude un sujet toujours extrêmement à la pointe. Témoins : bourses d'études, aménagement du territoire, problèmes agricoles. Un orateur, spécialiste dans la matière traitée, nous prête son concours. Et c'est ainsi qu'après un exposé ou un forum l'assemblée questionne, délibère et prend position. Le travail effectué lors de cette assemblée est ensuite par l'intermédiaire du président de section, transmise à son tour à tous les membres. C'est ainsi que, si dans toutes les sections, chaque président ou son délégué suivent régulièrement les assemblées centrales et en font ensuite part à leurs membres, car le garder pour soi-même équivaudrait à un manquement à la tâche présidentiel que la morale chrétienne condamne sous le nom d'égoïsme, nous arriverons à un but. C'est à ce prix que nous arriverons à une pleine collaboration et à une entière participation de tous les jeunes radicaux valaisans à la solution commune du problème. Une vision juste, un exposé clair et impartial, une déduction logique ainsi que des échos normaux répercuteront alors dans le Valais, dans notre bon et beau canton où l'on aimerait tant voir souffler un esprit neuf plus vigoureux sur la poussière qui a fini par nous cacher la couleur du meuble.

Hélas, si pour certain tout va pour pour le mieux dans le meilleur des mondes, nous, nous osons affirmer que nous connaissons l'ennui, le grain de sable dans la machine. Ce grain de sable se présente pour nous, en bien petite quantité, sous forme d'opportunisme. Vous connaissez certes tous ce qu'est l'opportunisme. Elle est manifeste chez les aînés et connue chez nous aussi, hélas.

C'est contre cette obstination opiniâtre, cet obscurcissement que nous devons nous attaquer, et nous nous y attaquerons. Ceux qui ont la responsabilité de former les jeunes dans leur section, ne sont pas formés eux-mêmes, qui sont instables, variants selon les circonstances comme le baromètre sous la pression atmosphérique n'ont chez nous qu'une place, LA PORTE. Il doit rester certainement à ces gens-là, la dose de bon sens nécessaire pour distinguer si leur place est toujours là ou non. Posez-vous la question, faites votre mea-culpa, tirez vos conclusions et agissez en conséquence. Tel agissement montrera le restant de caractère qui vous reste. Jean Philippoz déclarait à propos des opportunistes : „Il faut nous débarrasser une fois pour toutes des opportunistes, des membres de comité intéressés plus à leur porte-monnaie et à leur cote d'amour à l'électoralisme et à la gloire qu'au bien de notre mouvement. Les opportunistes font déjà suffisamment de mal chez les aînés sans que nous ayons, nous les jeunes à connaître les effets néfastes de ce fléau". Le réquisitoire est sévère. Aussi sommes-nous prêts à faire la guerre aux „infidèles" pour pouvoir un jour cueillir le fruit préparé avec tant d'amour depuis si longtemps, car pour nous, il ne nous sert à rien de savoir que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Régor.

Avant Champex

Le 2e cours des cadres de la Jeunesse radicale valaisanne est sur pied. Il se déroulera les 12 et 13 juin dans le beau site de Champex. C'est au bord du lac que les Présidents de sections et les membres de la JRV viendront nombreux prendre contact, dans le chaud climat de cordialité qui entoure nos rencontres, avec des travaux que le Conseil d'Etat prévoit pour les années à venir.

Discuter du message du Conseil d'Etat exposant son programme d'activité intéressera tous les jeunes radicaux : parce qu'ils sont jeunes et parce qu'ils sont radicaux.

Jeunes, nous le sommes et notre avenir nous préoccupe. Savoir quel modelling le Conseil d'Etat entend donner à notre canton, sur quelles routes roulerons-nous, où irons nos eaux usées, l'empoisonnement de l'air la pollution de nos fleuves et rivières, la protection de nos forêts, de la flore, et de la faune, voilà en quelques lignes ce qui devra être fait à travers le Valais pour les Valaisans d'aujourd'hui et pour les jeunes de demain.

Nous nous intéressons parce que nous sommes radicaux, parce que nos ancêtres ont su donner à notre patrimoine son heureuse existence et sa configuration. Leurs descendants continuent les uns avec paix et sérénité, les autres dans la lutte, à fructifier ce précieux héritage. Nos actions de tous les jours montrent notre attachement à la politique du Valais moderne, et notre enracinement dans le bon terroir valaisan.

Etudier ce problème qui engage de nombreuses années de l'avenir de notre canton est tout à fait dans la ligne politique que nous nous sommes tracés.

Un climat amical et des délibérations dans le plus pur style démocratique assureront la réussite de ce cours.

Amis jeunes ! tous à Champex les 12 et 13 juin.

Régor.

(Suite en page 6)

STADE MUNICIPAL
Mercredi 2 juin, 20 heures
½ finale Coupe Valaisanne
RAROGNE
MARTIGNY
en nocturne
- Toutes faveurs suspendues -
Jeudi 3 juin, 19 h. 30
Finale Valaisanne Juniors B
Martigny B I - Sion B I
21 heures
Demi-finale Juniors A
ST-LÉONARD - SION

VOYAGES LIDO

VACANCES BALNÉAIRES

ADRIATIQUE

RIMINI - RICCIONE
CATTOLICA - PESARO
SENIGALLIA, etc.

Un grand choix d'hôtels et de pensions à des

PRIX IMBATTABLES

7 jours - train compris dès

Fr. 155.-

LES BALÉARES - IBIZA

Départs à volonté chaque jour

VOYAGES D'ÉTÉ

Plus de 200 suggestions de

VOYAGES EN GROUPES

ENVOI GRATUIT DE NOS BROCHURES DÉTAILLÉES
4, Terreaux - Lausanne
✆ (021) 23 72 72

P 535 L

VOYAGES LIDO

Favorisez les commerçants
qui font de la publicité dans le Confédéré

Enfin voilà mon chalet terminé !
Pour le meubler, ce n'est pas un problème,
je m'adresse à la

Maison FASOLI

Place du Midi - Sion - Tél. (027) 2 22 73

Ah ! ses meubles rustiques, au style du pays
Quelle exécution... selon les meilleures traditions artisanales,
et quel parfum exhale ce bois d'arolle de nos hautes montagnes ! - Tout cela crée cette ambiance chaude et sympathique que je cherche.

Les prix ? en ce temps de vie chère
vraiment extraordinairement avantageux

P.S. — Nous exécutons, bien entendu, tout mobilier selon les désirs de notre clientèle.

P 45 S

A vendre à Sion

appartement
3 ½ pièces

confrt, étage supérieur ascenseur. Prix Fr. 75.000 Ecrire à *case postale 442 SION.*

P 17796 S

Confiez vos annonces à
PUBLICITAS

VERBIER

Restaurant de la Piscine, cherche

1 sommelière
1 cuisinière

Téléphone (026) 7.14 88. P 65708 S

ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRÉ

Cinémas

ETOILE Martigny

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Le feuilleton de la Radio :

LES MISÉRABLES

avec Jean Gabin et Bourvil.

CORSO Martigny
6 16 22

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Un classique du « western » :

LA RIVIÈRE ROUGE

avec John Wayne et Montgomery Clift.

CINE MICHEL Fully

Mercredi 2 - (16 ans révolus) - Des aventures avec John Payne :

LES ILES DE L'ENFER

Dès vendredi 4 - (16 a. révolus) - Une superproduction à grand spectacle :

TARAS BULBA

REX Saxon
6 31 60

Jeudi 3 - (16 ans révolus). Un spectacle violent :

LES ILES DE L'ENFER

Dès vendredi 4 - (16 a. révolus) - Eddie Constantine dans :

LAISSEZ TIRER LES TIREURS

® = marque déposée

Gratis! Une heure de bon temps!!!

Riche idée aujourd'hui! Acheté du Stocki. Emmené les gosses... et fait une belle promenade d'une heure. Pierrot s'en est donné à coeur joie avec son hirondelle et Lucette a cueilli un ravissant bouquet de fleurs pour son papa. Quel entrain mes amis! C'est tellement chic cette heure de liberté avant le repas Et en rentrant, quel appétit! Sensationnel ce Stocki qui fait gagner une heure ...de bon temps! Et tout le monde en raffole tant il est bon et rend service.

Stocki®
– la purée de pommes de terre minute de Knorr

Au Magasin Friberg

Confection-Nouveautés ● MARTIGNY-BOURG ● Tél. 026 / 61820

de la bonne qualité
à des prix abordables...

Nos collections de robes pratiques et infroissables

pour dames et fillettes

sont arrivées !

P 189 S

Demandez „Le Confédéré"
dans les établissements publics que vous fréquentez !

GRO-GREEN
...nutrition foliaire avec DIETINE

ENGRAIS FOLIAIRE AVEC DIETINE

N'oubliez pas de l'ajouter à vos bouillies de traitement dès qu'il y a des feuilles.
Vous serez stupéfaits des résultats obtenus !
Plus de carences, et quel rendement !
GRO-GREEN nourrit sûrement toutes vos plantes.
Ne brûle pas !

Dans toutes les Maisons spécialisées.
Agent général :

A. JORDAN, Droguerie - Rue du Rhône, SION

Tél. (027) 2 20 83

PS. **GRO-GREEN est indispensable pour plantations et pépinières.**

P 627 S

Les problèmes agricoles valaisans

PROVERBE :

Mieux vaut un morceau de pain sec avec la paix qu'une maison pleine de viande avec la discorde.

La page des Jeunesses radicales valaisannes de ce numéro aborde, par le compte-rendu de l'assemblée des présidents de sections, le thème de travail principal de ce printemps de la JRV : les problèmes agricoles valaisans. Une prochaine page sera spécialement consacrée à l'étude fouillée effectuée par nos jeunes sur cette question vitale pour notre canton. Nous les félicitons vivement pour leur remarquable travail qui ne manquera pas d'intéresser toute notre population.

Egalement dans ce numéro :
- Entre Arabes et Israëlites, par L. Closuit.
- La route : Conseils avant les vacances.
- Fully : Résolution du parti radical.

Prise de position du Cartel syndical valaisan

Les délégués du cartel syndical valaisan se sont réunis le 29 mai 1965 à Martigny sous la présidence de M. Alfred Rey, pour leur assemblée générale annuelle.

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité et des comptes et avoir entendu un exposé de M. Henri Roh, directeur de la société valaisanne des recherches économiques et sociales, sur la situation économique en Suisse et en Valais après la votation du 28 février dernier, ils participèrent à un très intéressant débat.

Cette assemblée a permis de préciser les points suivants :

— Les délégués estiment que les mesures prises contre la surchauffe, nécessaires sur le plan fédéral, portent malheureusement préjudice à l'évolution économique harmonieuse des cantons.

a) les cantons villes continuent leur progression alors que les cantons montagnes passent par une récession inquiétante ;

b) la différence économique entre ces deux pôles augmente au lieu de diminuer

c) des mesures fédérales plus souples devraient être prises pour corriger cette évolution ;

d) les cantons de montagne ont un droit à un développement économique et social adéquat pour remplir leur rôle dans la communauté suisse.

— Les mesures ne doivent pas servir de motif pour restreindre la part des travailleurs au revenu national.

— Les restrictions contre la main-d'œuvre ne sont pas une raison pour effectuer des heures supplémentaires, mais bien pour rationaliser. Les industries travaillant pour l'exportation devraient pouvoir garder leur main-d'œuvre actuelle si la rationalisation ne peut la diminuer.

— L'occasion devrait être saisie pour passer dans tout l'artisanat à la semaine de 5 jours.

— L'assemblée a appris, avec satisfaction que M. le conseiller d'Etat Gross s'est déclaré d'accord d'étudier la question de la participation des syndicats à la commission cantonale de l'apprentissage.

— Elle enregistre avec le même plaisir la déclaration de M. le conseiller d'Etat Lampert sur la médecine du travail.

— Pour la protection des consommateurs, les délégués souhaitent qu'une entente entre les parties intervienne concernant le nouveau décret sur l'OPAV et que ce dernier prévoie les modalités permettant de fixer paritairement les prix aux producteurs.

Messieurs, nous descendons du singe...

Vous aurez certainement entendu une fois ou l'autre ces fameuses paroles :

Messieurs, nous descendons du singe,
Les savants fouinant ça et là,
Travaillant ferme des méninges,
Plus heureux que Rudyard Kiplinge,
En ont acquis la preuve, hélas.
Voilà où mènent les études.
Fier d'être un homme, le savant,
s'en va plein de béatitude
interroger les latitudes,
et en revient orang-outang.
Prince ou tripier,
Fille ou marquise,
Qu'on se le dise,
On descend tous du cocotier.

Ces paroles ne vous rappellent personne ?

Allons donc ! vous avez la mémoire courte !

Gilles, le grand Gilles. Le seul véritable poète que notre pays ait jamais possédé, qui ne s'est jamais pris au sérieux, qui ne s'est jamais cru inspiré par la Providence.

Ces paroles sont de lui, la musique également.

Pourquoi nous vous les rappelons ? C'est parce qu'aujourd'hui l'homme que nous avons admiré dès l'enfance, que nous admirons encore, l'homme qui nous a regonflé, il n'y a pas si longtemps, 10 ans tout au plus, lorsque tout allait mal, Gilles célèbre son septantième anniversaire. Les mots nous manquent pour lui dire tout ce que nous aimerions. En ce jour anniversaire, on est là les bras ballants à essayer de se remémorer tout ce que nous devons à Gilles d'abord, à Edith Burger, sa fameuse partenaire du non moins fameux Coup de Soleil, à l'époque où le bon ton voulait qu'on se salue en levant la main droite. Edith est décédée. Nous nous souvenons encore de ce début de semaine à l'hôpital Nestlé de Lausanne où Edith, rendant le dernier souffle, demandait à Gilles de ne pas lâcher, et où lui voulait croire à une sorte de résurrection. Puis vint Urfer. Et celui que nous avions cru fini est reparti de plus belle, pour notre joie, pour celle de milliers d'auditeurs et spectateurs, car Gilles ce n'est pas seulement la chanson, le poème, c'est aussi la mimique.

Qui n'a pas vu Gilles sur scène n'a rien vu.

Septante ans représentent déjà un bel âge. Nous souhaitons que Gilles nous reste encore longtemps.

Le jour où il devra s'en aller, nous espérons que Dieu le Père aura entendu sa chanson disant :

Lorsque viendra l'heure du tombeau
Chapeau bas devant Dieu, là-haut.
Je Lui dirais : Seigneur, en somme,
Je ne suis qu'un simple vigneron
qui vécut comme un homme
et qui but dès le biberon.
Alors le bon Dieu, j'espère,
Me dira, ça va garçon,
ensemble on va boire un verre,
Boire un verre, un verre au guillon.

Que Gilles accepte cette invitation en nous attendant. Nous l'écouterons avec plaisir dans ce Paradis qu'on nous dit si joli, traiter des défauts des uns et des autres.

P. Anchisi.

La dispersion des gaz fluorés dans le Valais central

La revue mensuelle « Agriculture romande », organe de l'Union des syndicats agricoles romands (USAR), publie dans son numéro de mai un article de MM. les ingénieurs agronomes E. Bovay et A. Bolay consacré aux effets des gaz fluorés sur les cultures, plus spécialement à leur dispersion dans le Valais central.

C'est une étude très poussée qu'effectuent MM. Bovay et Bolay. Le résultat des diverses mensurations est indiqué par des tableaux et leur analyse permet aux auteurs des conclusions très intéressantes qui confirment en tous points celles que M. le député Charly Gaillard, de Saxon, a données lors de sa récente intervention au Grand Conseil, au chapitre de la gestion du Département de l'agriculture. M. Gaillard, ces conclusions posées, demandait au Conseil d'Etat d'appliquer les lois existantes ou de prendre toutes les mesures utiles en vue d'une protection efficace des propriétaires lésés par ces émanations d'exploitations industrielles. On sait en effet qu'actuellement la réparation de dommages dépend de la signature de conventions mais que dès l'an prochain ces conventions voient expirer leur délai de vigueur. Il faudra donc que des mesures adéquates soient prises. M. Arthur Bender, chef du Département de la santé publique, avait indiqué en supplément de la réponse donnée par M. le chef du Département de l'agriculture, M. Lampert, la possibilité d'appliquer des dispositions de la loi sur les fabriques. Espérons qu'une solution légale solide pourra être trouvée à ce grave problème qui ne manque pas d'inquiéter non seulement les propriétaires d'arbres fruitiers de la plaine du Rhône, mais tous ceux qui se soucient de la santé publique de notre canton, celle-ci étant comprise pour l'espèce humaine, certes, mais aussi pour les animaux et les végétaux.

Notons à ce propos l'heureuse innovation apportée par M. Bender qui a instauré le service du génie sanitaire cantonal pour s'occuper de ces questions qui ont trait à toutes les sortes de pollutions qui peuvent affecter notre territoire terrestre ou aérien.

TROISTORRENTS

Les comptes communaux et bourgeoisiaux

Le Conseil communal de Troistorrents, réuni sous la présidence de M. A. Berrut, le 28 mai dernier, a pris connaissance des comptes pour l'année 1964.

Tenus impeccablement par M. Donnet-Monay, ils seront présentés à l'assemblée primaire convoquée pour le 13 juin prochain après les offices. Ils bouclent avec un excédent de recettes de Fr. 60 363.35. De ce montant il a été déduit une somme de Fr. 40 358.20 pour amortissement du bâtiment scolaire de Troistorrents.

Les comptes de la bourgeoisie se soldent également avec un boni de Fr. 49 361.90. Les bâtiments de la bourgeoisie sont aussi amortis à raison de 5 % soit pour un montant de Fr. 26 327,75. Ainsi des réserves sont faites en prévision ... des vaches maigres et des importantes réalisations qui attendent la municipalité et la bourgeoisie dans un proche avenir.

Diverses coupes de bois sont adjugées : coupe du „Coteau" à M. Mariétan Léon, Illiez ; „Fécon-Rochat" à MM. Claret et Fils, Morgins ; Fécon-Douane" à M. Premand Antoine, Troistorrents.

Le Conseil décide la pose de divers panneaux de signalisation sur la place de Troistorrents. Des bancs publics seront également posés sur la même place, la Société de Développement de Troistorrents est disposée d'en payer le 50 %.

A la suite de diverses demandes pour l'extension du service des gadoues, le Conseil prendra toutes dispositions utiles afin de pouvoir donner satisfaction aux requerrants dans un proche avenir.

Le Conseil communal donne son accord de principe pour le subventionnement à raison de 12 % d'un chemin agricole à construire dans la zone de Chenarlier, ceci à la demande du Service des Améliorations Foncières de l'Etat du Valais.

La Commission de protection ouvrière est définitivement fermée. Elle se compose comme suit : président : Pierre Fornage ; membres : MM. Donnet-Monay Ernest et Rossier Denis.

Le Conseil communal fixe à Fr. —.50 le m3, le prix des matérieux situés vers le lac de Morgins, servant à la constructions de places, chemins, etc. Les intéressés sont invités à demander l'autorisation de s'en servir et d'indiquer les quantités prélevées dès l'an dernier.

Petrus.

Amende salée

Une ravissante danseuse s'était exhibée en monokini sur la plage. Le tribunal n'a pas fait de sentiment : 300 fr. d'amende. - « J'ai pensé que je ne commettais aucune infraction, a soupiré l'exhibitionniste... et j'étais si flattée de l'accueil du public... »

DISTRICT DE ST-MAURICE

Le 13 juin à St-Maurice : Du sport pur et de l'enthouiasme...

Depuis des mois ils (et elles) se préparent avec enthousiasme ; leur fête cantonale c'est quelque chose de sérieux. Ils y croient et rêvent de lauriers bien qu'il n'y ait pas de distribution de prix... Pour comprendre cela, il faut partager les joies et déceptions de toute cette jeunesse valaisanne qui, le 13 juin, au Parc des Sports d'Agaune, vivra une grande journée. Conscients de ce que peut apporter aux pupilles et pupillettes leur traditionnelle fête annuelle, les organisateurs agaunois (SFG locale et ses précieux collaborateurs) ont préparé cette manifestation avec un soin particulier, dans ses moindres détails afin que rien ne vienne en ternir l'éclat ; ils ont mis l'accent, notamment, sur un accueil chaleureux et des soins attentifs, chacun devant se sentir, vraiment, à la maison et trouvant, ainsi, le meilleur climat pour une prestation digne des plus hautes notes. Ardeur, combativité, volonté de vaincre, application, discipline, souplesse, harmonie, grâce, etc. seront mis en évidence pour le plus grand plaisir des yeux.

DISTRICT DE CONTHEY

VÉTROZ

Dimanche : concours hippique

Le Valais n'est pas précisément un pays du cheval. Pourtant, de nombreux Valaisans se sont toujours intéressés à la *plus noble conquête de l'homme*, soit par leur affectation militaire, soit par goût « civil » de l'art équestre. Aujourd'hui, plusieurs clubs existent en Valais. Celui de Vétroz, composé d'hommes de cœur et de caractère qui aiment vraiment le cheval, à l'exclusion de tout snobisme, déploie une remarquable activité depuis sa fondation en 1962.

Le club équestre de Vétroz va marquer sa jeune existence par une manifestation d'envergure, dimanche 6 juin. Il organise en effet ce jour un concours hippique qui comporte une épreuve de dressage et deux épreuves de saut dotées du Prix du district de Conthey et du Prix Treize Etoiles. Le dressage est l'épreuve qui a valu la médaille d'or, aux Jeux olympiques de Tokyo, à M. Chammartin. La télévision a révélé aux profanes les difficultés de cet art incomparable. Les épreuves de saut s'effectuent sur un parcours semé d'obstacles de hauteurs diverses.

Pour le prix Treize Etoiles, la puissance progressive entrera en ligne de compte

Dans la plaine de Vétroz ont été tracés les parcours de façon à assurer au public les meilleures conditions pour les suivre. Nous félicitons le club équestre de Vétroz de son initiative et lui souhaitons plein succès pour sa manifestation de grand intérêt.

Rotation des Congrès de la JR Dès le 14. 2. 1965

(Suite de la page 4)

35	Sierre	1965
36	Vouvry	1966
37	Collombey-Muraz	1967
38	Riddes	1968
39	Champlan	1969
40	Vétroz	1970
41	Leytron	1971
42	Chamoson	1972
43	Trient	1973
44	Granges	1974
45	Salvan	1975
46	Nendaz	1976
47	Saint-Maurice	1977
48	Monthey	1978
49	Fully	1979
50	Ardon	1980
51	Saxon	1981
52	Saint-Léonard	1982
53	Martigny	1983
54	Isérables	1984
55	Vernayaz	1985
56	Chippis	1986
57	Martigny-Combe	1987
58	Salins	1988
59	Collonges	1989
60	Saillon	1990
61	Sembrancher	1991
62	Grône	1992
63	Charrat	1993
64	Orsières	1994
65	Saint-Gingolph	1995
66	Sion	1996
67	Champéry	1997
68	Conthey	1998
69	Chalais	1999

Pour les vignerons La chlorose

Le temps froid contribue à la provoquer ; la chaleur pourrait la guérir. Dans les cas graves : pulvériser sur les feuilles, à 20 h. ou à 4 h. une bouillie composée de 20 litres d'eau, 100 grammes d'urée, 100 grammes de sulfate de fer, 10 grammes d'acide citrique. Répéter le traitement 3 fois 3 - 4 jours. Traiter à la pompe, mais ne pas vouloir trop mouiller. Ne pas mouiller les grappes en fleurs. Ne pas mélanger aux produits pour traitement.

Station cant. d'essais viticoles.

AUTOMOBILISME

Beaux succès valaisans à la course de côte de Mauborget

Une dizaine de pilotes de l'Ecurie Treize Etoiles se sont rendus dimanche dans le Nord vaudois prendre le départ de la course de côte Fontaines-Villars-Burquin organisée par l'Ecurie du Nord en collaboration avec l'A. C. S.

Un membre de l'Ecurie Treize Etoiles, Georges Gachnang, d'Aigle, est sorti vainqueur absolu de l'épreuve en réalisant, sur le parcours de 1 km. 9 le temps de 1. 13. 8 sur Cegga 2900. Gachnang remporte évidemment la palme en catégorie course devant Périat, Wicky, Hauser et Vögeli. En catégorie Sport, nouvelle victoire par Albert Eggs, sur Lotus Monte-Carlo 1996, en 1. 18. 8.

En tourisme, le meilleur temps a été réalisé par Benziger, de Soleure, sur Ford Lotus 1558, en 1. 24. 6. G. Golliard, Sion, dans la classe 1000-1300, est 6e sur Alfa-Roméo en 1. 41. 7. Dans la classe 1300-1600, Missiliez de Monthey sur Ford Cortina est 6e en 1. 31. 5, Giovanola de Monthey, 8e, également sur Ford Cortina, en 1. 32. 7 et Pierre Cretton de Verbier, 13e, sur Simca 1492, en 1. 37. 5.

Dans la classe au-dessus de 2000, la Fiat 2300 de Louis Bonvin, Sierre, est 2e en 1. 38. 4.

En catégorie sport, jusqu'à 1660, Michel Rudaz, Sion, est second, son Alfa-Roméo ayant été chronométrée 1 dixième de seconde de plus (1. 31. 2) que l'Alpine de Haberthur (1. 31. 1).

En catégorie course enfin, de 600 à 1100 P. Fellay, Sierre, sur MBM 1000 est second en 1. 26.

Nos félicitations à ces pilotes pour leurs brillants résultats et nos meilleurs vœux pour la suite.

†

Madame Berthe CUSANI-FOURNIER, à Vernayaz ;
Madame et Monsieur Michel ROUX-CUSANI et leurs enfants Steve et Jonny, à Champland ;
Mademoiselle Carmen CUSANI et son fiancé Kurt SUTTER, à Vernayaz et Martigny ;
Madame veuve Charles CUSANI, ses enfants et petits-enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame André CUSANI-DUBULLUIT et leurs enfants Vasco et Josy, à Martigny et Montréal ;
Monsieur Eugène CUSANI, à Bologne (Italie) ;
Madame veuve Marie LANDRY-FOURNIER née GRANGES, à Vernayaz ;
Madame et Monsieur Gody STRUB-FOURNIER, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Antoine FOURNIER-CRETTON et leurs enfants Paulette, Françoise, Dominique, Jean-Yves, à Vernayaz ;
Madame et Monsieur Alphonse MARTINAL-LANDRY et leurs enfants Mireille et Gisèle, à Hermance (GE) ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies NENDAZ, DUBOULE, GILLIOZ, BASCHONG, POCHON, LUGON, MORET, DONNA, GRANGES, GAY, BRUCHEZ, RODUIT, CARRON, LUISIER, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert CUSANI

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu à l'âge de 53 ans après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vernayaz le vendredi 4 juin 1965, à 10 h. 30.

P. P. L.